



Listen to this article

« Dieu ordonne maintenant aux hommes, que tous, en tous lieux, ils se repentent ; parce qu'il a établi un jour auquel il doit juger en justice la terre habitée, par l'homme qu'il a destiné à cela (Actes 17 : 30, 31). » (Darby.)

Quand Dieu prononça la sentence de mort contre Adam, Il ne parla pas de repentance, car Il n'offrait à Adam aucune espérance de vie future. Si donc aucune espérance de vie future n'était connue d'Adam ou ne lui était révélée, pourquoi Dieu se serait-Il occupé de lui à un titre quelconque ? Adam était condamné à mourir, à disparaître. On n'est pas fondé à commander à un homme de se repentir si on ne lui offre pas quelque chose qui sera comme un prix, comme une récompense de la repentance.

Dieu avait prononcé contre Adam la sentence de mort qui ne pouvait être levée que moyennant le paiement d'une rançon. Dieu avait déjà projeté qu'un jour toute l'humanité aurait l'occasion de se mettre en accord avec Lui et d'avoir une épreuve, ou jugement, en vue d'obtenir la vie; mais le moment n'était pas venu de faire connaître Son programme. C'est pourquoi Adam vécut et mourut sans invitation quelconque à se repentir. Il en fut de même de ses enfants.

Le premier indice de ce que Dieu se proposait de faire fut fourni par le prophète Enoch. Mais ce qui fut révélé à l'occasion d'Enoch n'était pas une base suffisante pour laisser de l'espoir aux hommes, ni pour les engager à se repentir (Jude : 14, 15).

Une lueur d'espérance pour le monde.

Ainsi les années s'écoulèrent jusqu'au temps d'Abraham. Dieu fit connaître à Abraham qu'Il allait lui révéler un secret, parce qu'Abraham était un ami de Dieu. Ce secret n'était pas un message à proclamer, mais une promesse à laquelle il devait ajouter foi, lui et ceux qui seraient les héritiers de cette promesse, laquelle n'était alors encore applicable à personne en dehors des descendants d'Abraham. Voici quelle était cette promesse, ce secret :

« Toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. » (Gen. 28 : 14. Syn. Cr.) (Je me propose, Abraham, de bénir le monde. Si tu restes fidèle à mes instructions, ta postérité obtiendra la bénédiction et la transmettra au monde en général.) Ce ne fut donc que par déduction qu'Abraham eut quelque idée qu'une vie de repentance serait récompensée.

Au temps marqué, Dieu appela les enfants d'Israël et s'occupa d'eux par l'intermédiaire de Moïse. Ce qu'Il leur dit, en somme, est ceci : « Voulez-vous être mon peuple ? Si oui, venez maintenant ; faites alliance avec moi » et « je serai votre Dieu et vous serez mon peuple. » (Lév. 26 : 12.)

Ce n'était pas un ordre qu'Israël recevait de se repentir, ni lui ni personne parmi le reste du monde. C'était une invitation, et non un ordre. Dieu était prêt à faire alliance avec les Israélites. Les conditions de l'alliance étaient qu'ils devaient obéir à la loi, et qu'en obéissant aux dix commandements et en maintenant l'esprit de leur alliance, ils deviendraient le peuple de Dieu. Mais quand ils essayèrent de garder la loi, ils constatèrent qu'il leur était impossible de le faire à cause de leur faiblesse native, héréditaire. Dès lors, il n'y eut plus rien à leur dire à ce sujet. Ils avaient eu leur opportunité et ils avaient échoué.

L'appel à la repentance.

Quand Jésus vint, Il garda la loi et Il hérita de toutes les promesses de l'Alliance de la Loi. Alors il offrit de prendre part au royaume que Dieu avait promis d'établir (Dan. 2 : 44) - en leur assurant bénédiction, honneur et gloire - à tous ceux des Juifs qui voudraient l'écouter, à tous ceux qui voudraient marcher à Sa suite dans le chemin du sacrifice et ainsi obtenir la faveur de Dieu (Jean 1 : 12). Il disait en substance : « Voici le chemin. Croyez en moi et suivez-moi. C'est ainsi que vous serez mes disciples. Vous aurez maintenant une part dans mes souffrances et, plus tard, une part dans ma gloire et dans mon royaume. »

Au temps marqué, quant un certain nombre parmi les Juifs eut été accueilli, ce message fut étendu à tous les Gentils qui se trouvaient dans une condition de cœur appropriée. Les Gentils n'avaient pas manifesté le désir de venir vers Dieu pour être en accord avec Lui, comme l'avait fait la nation juive ; alors Dieu leur ordonna, en tous lieux, de se repentir (Act. 17 : 30). Il le fit par le moyen de ceux qui étaient les représentants de son enseignement : les Apôtres et l'Eglise. Ceux-ci purent, dans la mesure où ils comprirent le plan de Dieu et

s'y conformèrent, apprendre à ceux qui les entouraient qu'un nouvel ordre de choses avait été établi et que, désormais, Dieu voulait s'occuper des Gentils.

La rançon, base de l'espérance pour le monde.

Pourquoi Dieu voulut-Il s'occuper des Gentils à ce moment-là, alors qu'Il avait refusé de le faire auparavant ? L'explication de ce nouvel état de choses est que Christ était mort et que la réalisation du grand plan de Dieu était alors assez avancée pour devenir applicable à tous les hommes en tous lieux. Dieu avait fixé un jour où Il jugerait le monde selon la justice (Actes 17 : 30-31). Ce grand jour, c'est l'âge prochain, le jour de Christ, le jour du Royaume du Messie. Dieu a pris cette mesure pour la rédemption de tous par la mort de Christ. L'humanité était tout entière sous la sentence de mort et Dieu ne pouvait pas s'occuper des hommes avant que cette sentence fût levée, ou que les mesures fussent prises pour la lever. Il n'a pas annulé la sentence de mort, mais Il a pourvu à ce qu'il y eût une rançon pour tous (1 Tim. 2 : 6).

Quiconque a étudié ce plan de rédemption sait que Dieu se propose de soumettre chaque membre de la race d'Adam, individuellement, à l'épreuve pour la vie. Le but de cette épreuve ne sera pas simplement de déterminer si les humains s'efforceront de faire le bien et de combattre contre toutes les influences mauvaises du monde, mais Dieu veut la disparition du péché et la régénération de tous les membres de la race d'Adam qui le voudront.

Dieu, a déclaré qu'aucun des descendants d'Adam ne sera dans la nécessité de mourir. Quiconque le voudra pourra revenir à Dieu grâce à la grande réconciliation que le Rédempteur doit accomplir. Il n'a pas encore achevé ce travail, mais à ceux qui ont une oreille pour entendre, la Parole a proclamé qu'il doit y avoir une épreuve à venir et que la manière de vivre de chacun, actuellement, aura une répercussion sur cette épreuve. Il est convenable de l'annoncer maintenant, parce que la préparation en a été accomplie par la mort de Christ.

Le message actuel au monde.

Avant l'Age de l'Évangile, il était inutile de dire aux gens de s'accorder avec Dieu. Mais maintenant que le monde entier va subir une épreuve qui aura pour but de l'aider et non

pas de le condamner - une épreuve qui montrera si les hommes sont dignes d'avoir la vie à perpétuité, que Dieu leur fournira et qu'Il aidera ceux qui seront de bonne volonté à atteindre -, le message suivant s'adresse à tous ceux qui veulent bien l'écouter :
« Repentez-vous ! repentez-vous ! Cessez de pécher, et cette réformation de caractère aura une influence sur votre vie éternelle. »

Celui qui ne fait pas partie de la classe de l'Eglise n'est pas à l'épreuve pour la vie ou pour la mort. Mais il aura tout avantage à vivre droit, car il vient un temps de rétribution. Dieu a préparé ce jour d'épreuve par la mort de Christ. Mais auparavant, le Seigneur fait la sélection des membres de l'Eglise. Il prépare une grande classe de missionnaires qui feront tous les efforts possibles pour aider les hommes à sortir du péché et de la dégradation, et à se mettre en harmonie avec Dieu.

Durant les âges écoulés, Dieu a fait comme s'Il ne remarquait pas qu'on commettait le péché, sauf quand c'était un péché grave. Dans ce cas, Il ôtait simplement la vie aux pécheurs qui étaient dans cet état déplorable ; ils allaient au sommeil de la mort. Le prophète Ezéchiel, parlant des Sodomites, dit que Dieu « les a ôtés » quand Il « les a vus. » (Ez. 16 : 50.) Quand l'épreuve, autrement dit le jugement de l'Eglise sera terminé et que les vainqueurs auront été trouvés dignes, alors, en ce temps-là, temps du jugement du monde, les Sodomites auront leur temps opportun, comme l'eurent les Juifs qui entendirent Jésus à Son premier avènement. Et le sort des gens de Tyr et de Sidon, de Sodome et de Gomorrhe, sera alors plus supportable que celui des habitants de Chorazin, de Bethsaïda, de Capernaüm, etc., car ces derniers eurent des occasions de connaissance qui ne les empêchèrent pas de continuer à pécher; par conséquent, ils ont montré plus d'obstination en l'occurrence que ne le firent les Sodomites (Voyez Matth. II 21-24).

A cette époque-là, Dieu n'avait pas envoyé aux Sodomites un appel à la repentance. Il ferma les yeux tout simplement sur leur ignorance et sur le péché de ce temps (Act. 17 : 30). Il ne fit aucune menace, ne donna aucun avertissement à ce sujet. Il se borna à rayer les Sodomites de l'existence. Leur sort, comme le dit l'Apôtre, servit d'exemple, ou de type, pour montrer que Dieu ne permettra pas toujours à l'humanité de demeurer dans le péché, mais qu'Il détruira et anéantira le pécheur. Mais personne ne sera détruit avant d'avoir eu tout d'abord l'occasion de gagner la vie éternelle, occasion qui a été assurée à chaque membre de la race d'Adam par le sacrifice de notre Seigneur Jésus-Christ.

La résurrection de Jésus, garantie de la faveur de Dieu.

L'Apôtre reconnaît que le jugement n'avait pas commencé de son temps. Il montre le jour de Christ comme futur et il déclare que Dieu met maintenant le monde, c'est-à-dire l'humanité, en présence d'une assurance formelle, savoir : qu'il y aura un temps de jugement futur. Grâce à la mort expiatoire de Christ, l'occasion de gagner la vie éternelle sera offerte à tous. L'humanité a déjà été condamnée en Adam. Il était impossible que les hommes subissent une autre épreuve avant que la condamnation pour la première épreuve n'eût été ôtée. Aussi, est-ce seulement lorsque Dieu eut pourvu à un Rédempteur qu'Il ordonna aux hommes de se repentir. L'Apôtre dit que l'assurance donnée par Dieu à l'humanité, en ce qui concerne le jugement, est fondée sur le fait que Dieu a ressuscité Christ d'entre les morts (Act. 17 : 31).

En ressuscitant Jésus d'entre les morts, Dieu donnait le témoignage que Sa mort était une mort de sacrifice, une offrande agréable. L'ascension de Jésus démontra plus complètement encore que Celui que le Père avait ressuscité des morts par Sa propre puissance devait être le grand Roi qui gouvernerait, le Grand Prêtre qui secourrait, aiderait et instruirait, et le grand Juge qui dirigerait et réglerait les affaires du monde et donnerait les rétributions convenables dans le grand jour de Dieu.

Par conséquent, tous ceux qui entendent parler de la mort et de la résurrection de Jésus doivent comprendre que c'est en cela que réside l'arrangement effectué par Dieu pour la rédemption. Il faut aussi qu'ils sachent que les hommes sont tous pécheurs et que la mort est le salaire du péché. Si quelqu'un demande : En quoi la mort de Jésus affecte-t-elle l'humanité ? nous montrerons que Dieu L'a hautement élevé pour être un Sauveur. Au temps marqué par Dieu, aussitôt que la classe des élus sera au complet et que le règne du péché et du mal, permis pendant six mille ans, sera terminé, Il accordera à tous la rédemption du péché, aux Juifs d'abord, et ensuite aux Gentils.

Tous ceux qui entendent maintenant devraient se repentir; mais ceux qui n'entendent pas, au temps actuel, ne sont pas touchés par l'ordre de repentance. La pensée de Saint-Paul me paraît être : Repentez-vous maintenant, de sorte qu'il en résulte une influence bienfaisante sur votre condition future, même si vous ne désirez pas devenir un membre du Corps de Christ. Des milliers de millions d'humains sont descendus dans la mort. Lorsque, sous le règne du Messie, ils seront réveillés, voici quel sera le grand message qu'ils entendront :

Dieu a ouvert une source pour se purifier du péché et de l'impureté. Celui qui le veut peut participer à la bénédiction et obtenir la réconciliation avec Dieu et, par ce moyen, gagner la vie éternelle (Voir Zach. 13 : 1 ; Apoc. 22 : 17).

Actuellement, le dieu de ce monde a aveuglé les pensées des hommes (2 Cor. 4 : 4), mais bientôt les yeux de leur entendement s'ouvriront. Le temps vient où tous verront et entendront, et où personne, du plus petit jusqu'au plus grand, n'aura besoin de dire : Connaissez l'Éternel, car tous le connaîtront. Alors, quand ils Le connaîtront, chacun sera responsable. A la fin de l'Age Millénaire, quand ils auront reçu du Médiateur leur pleine mesure de bénédiction, ils seront invités à faire la volonté de Dieu sur la terre comme elle est faite dans le ciel (Jér. 31 : 33, 34).

La conduite présente influe sur la vie future.

Un des traits les plus caractéristiques de notre oeuvre est celui qui consiste à faire luire notre lumière de manière que les hommes voient nos bonnes oeuvres et qu'ils glorifient Notre Père qui est dans les cieux, non pas leur Père, mais notre Père (Matth. 5 : 16 ; 1 Pi. 2 : 12). Le temps présent (l'Age de l'Évangile) n'est pas le jour de la visitation du monde, mais le jour de la visitation de l'Église. Dieu cherche ceux qui, volontairement, s'efforcent de pratiquer la justice. Le temps n'est pas encore venu de s'occuper du monde, mais c'est le temps où le peuple de Dieu, comme des lampes ardentes et brillantes, doit reprendre tout péché. La lumière réprouve les ténèbres dans la mesure où elle brille.

S'il nous arrive de parler de l'âge à venir, c'est notre devoir spécial de faire comprendre à nos auditeurs que la manière de vivre actuelle aura une influence sur la vie future. Ce serait une erreur grave que de dire qu'il y a deux occasions - une occasion maintenant, et une plus tard. Nous leur dirons que, pendant cet »Age de l'Évangile, il y a seulement une occasion, et que la seule manière de profiter de cette occasion, c'est de marcher sur les traces de Jésus.

Quant à ceux qui, plus tard, seront les sujets dans le royaume du Médiateur, il est bon de leur dire qu'une vie d'obéissance à Dieu en harmonie avec les principes de justice sera une bénédiction pour eux au temps présent, et aussi dans l'avenir. Il y a un grand nombre de gens dont la vie est toute d'honnêteté et d'intégrité et qui font beaucoup de bien dans le temps actuel. S'ils pensaient qu'ils ne font pas de bien, ils seraient découragés. Leur vie doit nous stimuler à poursuivre un haut idéal de vie, car ils croient que vivre dans la droiture

maintenant portera des fruits plus tard. En cela,

Ils ont raison. Mais leur idéal n'est pas si élevé que celui qui est présenté dans les Ecritures, à l'Eglise. Cet idéal est nécessairement très élevé, car des saints, et des saints seuls, seront appelés à être cohéritiers avec Christ et membres de la classe de l'Epouse.

Une grande erreur commise autrefois est celle du frère Calvin, déclarant que les non-élus étaient destinés à être brûlés pendant toute l'éternité. Au contraire, nous trouvons dans les enseignements de la Parole de Dieu que les non-élus seront bénis par les élus, qu'ils auront une occasion de réconciliation avec Dieu - une occasion d'avoir la vie sur l'échelon terrestre. Dieu emploiera la classe élue à la bénédiction du monde, de l'humanité. Dieu a pour toutes Ses créatures un plan débordant d'amour et de sympathie qui leur sera révélé au temps convenable.

W.T. 5083 - C.T.R. 1912.